

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT



Sur la commune de **BOLLENE** (84500), dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété sis 2619, rue Emile Lachaux – Quartier des Ramières, Cadastré **Section BL n° 92**, d'une contenance de 26a14ca

ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe SOHIER, notaire à MONTELMAR (Drôme) le 22 novembre 2005, publié au service de la Publicité Foncière d'Orange le 12 décembre 2005 volume 2005P n° 4870 (lot 27), cet état descriptif de division ayant été modifié aux termes d'un acte reçu par Maître Lionel PERRIN notaire à BOLLENE, le 30 novembre 2007, publié le 08 février 2008 volume 2008P n° 311 (lots 38 et 41) et une attestation rectificative du 29/02/2008, volume 2008P n° 748.

Le lot 38 est issu du lot n° 10.

Un nouveau modificatif d'état descriptif de division a été établi le 14 février 2013, publié le 09 avril 2013 P n° 1464.

PREMIER LOT DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE :

LOT numéro TRENTE HUIT (38) –

Un appartement sur deux niveaux d'une superficie de 117,50 m² et 22,20 m² de terrasse
Et les 964/10.842èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

LOT numéro VINGT SEPT (27) –

Un emplacement de parking portant le n°13
Et les 26/10.842èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

SECOND LOT DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE :

LOT numéro QUARANTE ET UN (41) –

Un appartement sur deux niveaux d'une superficie de 50,70 m² et 12,10 m² de terrasse
Et les 394/10.842èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.
Et les 269/1000èmes des parties communes spéciales aux lots 39,40 et 41.

Mises à prix :

PREMIER LOT (lots 38 et 27) : **CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 €)**

SECOND LOT (lot 41) : **DIX MILLE EUROS (10.000,00 €)**

VISITE : LE JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021 DE 11H A 12H SUR PLACE,
effectuée par la SCP MAZE BAUDE, huissier de justice à Orange, (Tél. : 04 90 34 02 50).

L'ADJUDICATION aura lieu le **MARDI 28 SEPTEMBRE 2021 à 10H30** au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION :

LOT numéro TRENTE HUIT (38) –

Un appartement sur deux niveaux d'une superficie de 117,50 m² et 22,20 m² de terrasse comprenant salon, cellier, séjour/cuisine, wc, salle de bains, 3 chambres.

LOT numéro VINGT SEPT (27) – Un emplacement de parking portant le n°13

LOT numéro QUARANTE ET UN (41) –

Un appartement sur deux niveaux d'une superficie de 50,70 m² et 12,10 m² de terrasse comprenant : entrée, salle d'eau, séjour/cuisine, 2 chambres, 2 wc.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation :

Les lots 38 et 27 sont occupés par _____ poursuivants.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de cette occupation.

Le lot 41 est libre de toute occupation.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 **qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.**
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé.
- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras,

Le 11 aout 2021

Lionel FOUQUET

AVOVENTES.fr